



Schweizer Fleisch-
Fachverband
Union Professionnelle
Suisse de la Viande
Unione Professionale
Svizzera della Carne

Max Muster AG
Max Muster
Musterstrasse 1
0000 Musterhausen

Dübendorf, juin 2026

Contributions des maîtres d'apprentissage provenant du fonds de la contribution aux frais d'application

Madame, Monsieur,

Si vous ne formez pas d'apprentis, cette lettre est uniquement à titre d'information.

Le Fonds paritaire a fait ses preuves depuis sa création. Il est financé par la contribution aux frais d'exécution conformément à la convention collective de travail (CCT). Le Fonds finance des mesures qui favorisent la formation professionnelle ainsi que la sécurité et la protection de la santé au travail.

Il y a quelques années, le Comité central de l'UPSJV a décidé d'augmenter les contributions des maîtres d'apprentissage pour les formations de deux et trois ans avec succès. **Conditions:** Au moment de la réussite de la procédure de qualification, toutes les autres professions sont également éligibles, à condition qu'au moins deux tiers de la durée de l'apprentissage aient été effectués de manière prouvée dans une entreprise de formation soumise à la CCT. Un changement d'entreprise formatrice au cours de la formation initiale n'est pas pris en compte.

Pour chaque certificat fédéral de capacité réussi en tant qu'assistant officiel Viandes (AO viandes), une contribution de soutien de CHF 200.– est également prévue. Pour les procédures de qualification réussies en 2026, les indemnités suivantes seront versées :

par certificat/attestation	indemnité en CHF
Certificat fédéral de capacité (CFC)	1000.–
Certificat fédéral de capacité (CFC) sur le chemin d'un 2 ^e apprentissage raccourci	600.–
Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	600.–
Certificat de capacité (AO viandes)	200.–

La demande pour le dédommagement pour l'année 2026 doit être soumise d'ici **au 30 septembre 2026** au plus tard. Toute autres informations se trouvent sur le formulaire de demande en annexe.

Il va de soi que nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Avec nos salutations les meilleures,

Philipp Sax
Directeur adjoint ad interim
Direction du secteur politique de formation

Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSJV

Ringstrasse 12 · CH-8600 Dübendorf · +41 58 521 53 00 · info@sff.ch · www.upsvj.ch